

Aux Chambres fédérales : une discussion sur l'avortement. Et l'avis des mères ?

Autor(en): **Leuch, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 363

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à la mouche du coche, que, et après une intéressante discussion, le Comité de Liaison décida l'envoi des télégrammes suivants:

Conseil Société des Nations, Genève.

Comité de Liaison des grandes organisations féminines internationales, représentant 45 millions de femmes appartenant à 50 pays, remercie Conseil de la S.d.N. pour ses efforts en faveur de la paix dans l'affaire de Mandchourie, et tient à lui exprimer son désir le plus pressant de le voir adopter une action efficace et énergique, étant convaincu que, ce faisant, il répondra à l'attente de l'opinion publique du monde entier.

Conseil International des Femmes, Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, Alliance Universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles, Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, Union Mondiale de la Femme pour la Concorde Internationale.

Un télégramme à peu près identique comme contenu, et signé par les mêmes organisations, fut envoyé en même temps à M. Titulesco, Président de l'Assemblée; puis, dès le lendemain matin, quand connaissance eut été prise des déclarations du représentant du Japon au Conseil de la S.d.N., les télégrammes suivants furent encore expédiés:

Ministre des Affaires étrangères, Tokio.

Quarante millions de femmes dans 50 pays saluent retrait troupes, insistent auprès Japon et Chine pour soumettre situation menaçant paix du monde à S.d.N. (Mêmes signatures.)

Ministre des Affaires étrangères, Nankin.

(Même texte et mêmes signatures.) Sociétés féminines Tokio.

Quarante millions de femmes membres organisations internationales, profondément affectées par tout ce qui concerne paix mondiale, vous prient user votre influence pour soumettre à S.d.N. présente situation. Avons télégraphié à votre gouvernement, prière naître autres organisations.

Le même télégramme a été envoyé à Shanghai. Les secrétaires de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et de l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes ont toutes deux signé ces derniers télégrammes comme représentantes des organisations féminines qui comptent le plus grand nombre de membres au Japon.

De-ci, De-là...

Statistique à méditer.

Les entrées d'hommes pour alcoolisme à l'Asile d'aliénés du Burghölzli (Zurich) ont passé de 29,4 % en 1928 à 32,8 % en 1930! Presque le tiers!

H.S.M.

Une utile création.

Le Dr Repond, à Monthey, a créé un service médico-pédagogique valaisan analogue à celui qui fonctionne à Genève, sous la direction de M. Lavoire. Ce service permet de dépister et de traiter à temps des déficiences mentales ou psychiques des écoliers.

H.S.M.

Ce que l'on mange chez nous.

L'enquête alimentaire faite dans des écoles de la Suisse romande (637 compositions) a révélé pour le repas de midi une consommation de viande de 84 %, la soupe se trouvant sur 90 %

et les légumes sur 48 % des tables, tandis que 58 % mangent des pommes de terre; salade et fruits n'ont pas encore la place qu'ils devraient occuper dans le repas. Le café au lait et le chocolat forment la base de 83 % des déjeuners; on retrouve le café au lait dans 74 % des repas du soir; le beurre et la confiture ne semblent pas manquer (48 % le matin, 23-30 % le soir). Si ces compositions reflètent réellement l'« ordinaire » de notre population, les hygiénistes pourraient être à peu près satisfaits, réserve faite du café trop libéralement dispensé aux enfants, sous forme de café noir ou de café au lait.

H.S.M.

Aux Chambres fédérales

Une discussion sur l'avortement. Et l'avis des mères ?

Le Conseil des Etats a discuté pendant deux longues séances les articles concernant l'avortement dans le projet du Code pénal fédéral. En son temps, le Conseil National, refusant d'autoriser cette opération pour des motifs d'ordre social (par ex. un trop grand nombre d'enfants dans une famille indigente) ou d'ordre eugénique (par ex. des enfants de parents anormaux ou alcooliques) avait autorisé le médecin patenté à procéder à l'interruption de la grossesse avec le consentement écrit de la femme enceinte, et après consultation d'un second médecin désigné par l'autorité compétente, si cette interruption était nécessaire pour sauver la mère d'un danger de mort imminent ou de menace grave pour sa santé.

Cet art. 107 avait été contesté par le corps médical, qui voyait dans l'obligation de la consultation d'un second médecin désigné d'office, une atteinte à la compétence et à l'autorité professionnelle des médecins. Ceux-ci réclamaient la suppression de l'art. 107, préférant se baser en cas de besoin sur l'art. 33 qui traite des délits en général, et qui déclare que l'action commise pour sauver la vie, le corps, la liberté, l'honneur, ou la fortune d'autrui d'un danger imminent ne sera pas considérée comme un délit.

Si d'une part les médecins ont trouvé que l'art. 107 leur faisait trop confiance, le parti catholique, lui, l'a jugé inadmissible parce que trop large et ouvrant la porte à tous les abus! MM. Savoy (Fribourg), Suter (Schwyz) et Amstalden (Obwalden) ont refusé d'accepter une exception à la règle qui protège absolument la vie de l'enfant innocent. Ils affirment que les cas que viserait l'art. 107 ne se présentent presque jamais, que l'avortement est toujours accompagné d'un danger pour la mère, que 2 à 5 % des femmes meurent de cette opération. Ils refusent également de reconnaître le droit d'appliquer l'art. 33 pour excuser l'avortement.

M. Haeblerlin a défendu l'art. 107. Montrant combien il est nécessaire de conserver dans notre Code l'indication médicale de l'avortement, il s'est demandé si un catholique convaincu irait jusqu'à sacrifier sa femme si la grossesse de celle-ci l'exposait à un danger mortel. Si l'on interdisait de tenter toute intervention médicale compétente, faite au bon moment et avec toutes les précautions néces-

saies, on livrerait simplement les femmes enceintes aux mains de mauvais médecins ou des avorteurs et avorteuses clandestins, qui, eux, constituent un immense danger pour la mère, même au cas où l'opération semble avoir réussi. M. Haeblerlin recommande donc de maintenir l'article en question accompagné de toutes les garanties qu'y a apportées le Conseil National.

Après maints efforts pour trouver le compromis qui rallierait des opinions si nettement opposées, le Conseil des Etats a finalement décidé par 28 voix contre 3 de renvoyer à la commission les art. 107 et 33 pour être étudiés à nouveau, et pour permettre aux membres de peser toutes les conséquences de ce grave problème, à la fois juridique, médical... et féminin.

A. LEUCH.

La vie de l'ouvrière du textile en Allemagne

N. éd. — Lors d'une conférence d'ouvriers de l'industrie du drap, une ouvrière fit une description de sa journée de travail. Rien de nouveau ne fut dit, mais la simple narration de la vie de l'ouvrière, entièrement consacrée de cinq heures du matin à dix heures du soir au travail à la fabrique ou à la maison, avec très peu de temps pour le repos nocturne, fit une telle impression sur l'auditoire, que l'assemblée demanda au bureau du Syndicat des ouvriers du textile de réunir et de publier des documents relatifs à la vie des ouvrières de cette industrie. A la suite de cette requête, le syndicat organisa un concours dans lequel il demandait aux ouvrières de décrire d'une façon brève et précise une de leurs journées de travail et une de leurs fins de semaine. Des prix devaient être décernés aux quinze meilleures réponses. Les résultats du concours ont été publiés dans une brochure sous ce titre: Ma journée de travail, ma fin de semaine.

Cette brochure contient cent cinquante lettres réparties par groupes selon qu'elles émanent d'ouvrières célibataires, d'ouvrières mariées sans enfants, d'ouvrières mères de famille ou d'ouvrières relativement âgées (de 40 à 60 ans). Les lettres proviennent de toutes les parties de l'Allemagne; les faits qu'elles décrivent offrent une si grande ressemblance qu'on peut considérer comme exact le tableau présenté. Il convient de noter que, dans l'industrie textile, soixante et un pour cent du personnel occupé est du sexe féminin.

Les jeunes ouvrières se plaignent surtout de la monotonie du travail. L'une d'elles écrit: « Huit heures par jour, de sept heures du matin à cinq heures du soir, je reste debout à la même place, dans la même attitude, les mains exécutant sans cesse les mêmes mouvements, qui consistent à marquer l'empreinte d'un tampon sur des bas, en comptant sans arrêt de un à douze. Une telle monotonie serait insupportable si je n'avais pas de temps à autre quelques heures de détente physique ou spirituelle, parce qu'à la maison l'affection d'une mère m'évite un surcroît de travail ménager. » D'autres ouvrières déclarent qu'elles doivent aider à la maison aussitôt rentrées de leur travail. « La joie de toute la semaine est l'espoir du samedi après-midi et du dimanche libres. » Beaucoup se plaignent de se sentir, le soir, complètement épuisées par le tra-

Mein Arbeitstag. Mein Wochenende. Editeur: Textilpraxis, Berlin O 34, Memelerstrasse 8-9.

vail, accompli souvent dans des locaux mal aérés et très bruyants.

La plupart des ouvrières mariées consacrent les heures libres de fin de semaine au nettoyage, à la lessive et au raccommodage. « Chaque minute doit être comptée pour tenir la maison à peu près en ordre. »

Une ouvrière écrit: « Si je compte le temps que je passe au travail, à la fabrique et à la maison, j'arrive à dix-sept ou dix-huit heures par jour. » Une mère commence en général sa journée dès cinq heures du matin, et même parfois plus tôt. En dehors du nettoyage de la maison, du raccommodage des habits des enfants et de la surveillance de leurs travaux d'école, il y a la préparation des repas pour tous les membres de la famille, qui doivent emporter ces repas au travail ou les trouver prêts dès qu'ils rentrent.

Une autre ouvrière: « Pour moi, les heures libres de la fin de la semaine ont ce seul avantage que nous pouvons manger deux fois des plats non réchauffés et servis dans une assiette, ce qui est pour moi un régal. »

Si les enfants vont à l'école, le plus grand souci des mères disparaît, mais le sort des petits est triste. Une mère raconte: « Mon troisième enfant est mort à sept mois, mais je ne plains pas son sort: deux enfants sont assez. Pour porter les petits à la crèche, il fallait que je les réveille à cinq heures et demie, encore tout endormis, et que je les sorte par n'importe quel temps. Souvent le temps était très mauvais. C'était pour moi un gros souci. »

Une autre écrit: « Je dois laisser mon enfant de sept mois aux soins de sa petite sœur qui a treize ans... A six heures du matin je réveille les enfants, qui tous pleurent de fatigue. Le dimanche présente pour moi ce seul avantage que je peux rester à la maison. »

Une mère de cinq enfants déclare: « Ma journée commence à quatre heures. J'ai souvent pleuré de fatigue. J'ai toujours travaillé jusqu'au dernier jour avant mes couches. Il n'y a jamais de repos pour moi. » Et quand la maladie se présente, la maman sacrifie encore ses nuits pour soigner les enfants.

Une veuve de guerre écrit: « Je suis souffrante et en travaillant je ressens de vives douleurs. Les heures sont lentes et pénibles jusqu'au soir. Mon mari n'est pas revenu de la guerre, et il me faut travailler pour nourrir mes deux enfants. Je travaille en outre le samedi et le dimanche chez des paysans. »

Une autre mère: « Je dois confier mon enfant aux soins d'une voisine pendant que je travaille, parce qu'il n'y a pas de crèche ici. » Une autre voudrait que la journée de travail soit réduite à six heures et que le ménage soit simplifié. « Tout est rationalisé, dit-elle, sauf le ménage. » Une autre: « Ma journée de travail dure dix-huit heures; il ne me reste que six heures pour le repos de la nuit. » « Pour ma part, écrit une ouvrière, j'aurais amplement de quoi m'occuper avec mon ménage seulement. » Et une autre: « Comme je serais contente de ne travailler que pour mon ménage et pour mes enfants; mais je suis obligée d'aller à l'école; il n'y a pour moi ni dimanches, ni jours fériés. »

Des ouvrières âgées, qui ont travaillé en fabrique pendant plusieurs dizaines d'années, regrettent amèrement que les pensions de vieillesse ne soient accordées qu'à l'âge de soixante-cinq ans. L'une d'elles, âgée de cinquante-cinq ans, écrit: « Combien de femmes succombent avant de tou-

sement de toutes les besognes dures et ingrates dont personne ne se souciait. Autant Lucy était incapable de comprendre la plaisanterie, autant son mari était gai, spirituel et bon enfant.

La vie de ces deux êtres d'élite, « d'un des plus nobles femmes et d'un des hommes les plus héroïques du monde », ainsi que l'a écrit Mrs. Chapman Catt, est un exemple aux féministes de partout, et leur démontre que tout ce qui doit être fait peut être fait.

Jeanne VUILLIOMENET.

Les femmes à l'Exposition nationale des Beaux-arts et Arts appliqués

(Genève, 30 août-11 octobre.)

...En dehors des tendances multiples qui se manifestent dans l'art — peintures sages, appliquées, miniatures, ou élucubrations ultra-modernes — et qui ne varient guère d'un sexe à l'autre, ce qui distingue peut-être plus spécialement les femmes, c'est la fantaisie, c'est le sens du comique, burlesque parfois chez les Suisses allemandes, plus mesuré, plus empreint de grâce chez les Suisses romandes. D'où le choix des sujets: scènes rustiques, enfantines, et le succès des cirques et des milieux forains. Mais procédons avec un essai d'ordre dans cette visite à travers tant de salles.

Qu'on ne nous reproche pas, disons-le tout de suite, ici ou ailleurs, d'omettre des noms

importants, des œuvres marquantes: il faudrait, pour mettre en valeur tout ce qui mérite de l'être, tout un numéro du *Mouvement*.

I. Beaux-Arts.

La peinture.

Hélène Dahn — qui appartient à la Suisse allemande — fait folâtrer des vaches dans une vaste prairie, ou jongle avec des ustensiles de cuisine. Alice Bailly, elle, peint une poule au milieu des feuillages et des fleurs; un poussin sur le dos, les autres en rond tout autour. Claire-Lise Monnier campe un masque dans une pose rappelant le *Gilles* de Watteau, moins tragique cependant, mais d'un comique non dénué de tristesse, ou bien — charmantes de mystère — deux femmes, masquées aussi, se glissant derrière une tente de foire, sous la neige qui tombe.

Si, dans une grande exposition avec ses immenses salles, tant de portraits et tant de paysages sont franchement ennuyeux, il nous plaît de voir dans celle-ci de la gaieté. Martha Pfannenschmidt, par exemple, aligne de petits arbres malingres avec leurs rameaux noirs rabougrs, devant une caserne rose, sur un quai enneigé que borde une eau verdâtre. Et cette caserne est rose avec tant de bonne humeur, et les petits arbres noirs se donnent tant de peine pour s'aligner devant elle! Anna Mertz, s'attaquant au Midi, y transporte ses qualités suisses-allemandes et nous construit ainsi une colline Sainte-Anne, à Saint-Tropez, avec toutes ses franchises couleurs juxtaposées. Alice Rudio présente un masque burlesque; Cornelia Fischer, un cirque; Violette Diserens fait jouer des enfants dans un parc.

Ceci peut sembler d'une importance secondaire,

mais cette tendance à concevoir l'univers — êtres et choses — sous leur aspect aimablement comique, avec une douce ironie, et néanmoins avec tout le mystère qui les enveloppe et qu'on présente derrière leur apparition matérielle, — cette tendance est moderne, et les femmes y excellent, à preuve le succès d'une Marie Laurencin.

C'est la diversité née de tempéraments différents — romands, allemands, tessinois, qui fait l'intérêt d'une Exposition nationale suisse. Chez les exposantes suisses-allemandes, grande franchise de conception, couleurs hardies, réalisme souvent dur, tel le portrait d'elle-même peint par Ottilie Roederstein. Les romandes ont la mesure latine, plus de charme et de mystère: mystère du paysage, qui se rencontre d'ailleurs aussi chez certaines Suisses allemandes: ce canal, par exemple, de Martha Sigg, et, de Jeanne Plueger, la douceur grise de son *Paris*, d'un fort contraste avec son *Sanary* bariolé. Ou bien, c'est la banalité transfigurée, comme dans la caserne de Bâle déjà mentionnée; c'est encore le *Paysage* de Mme Hainard, ou la *Cour ensoleillée* de Colette Oltramare. N'oublions pas, parmi les Genevoises, Mmes Tripp et Ritter.

Les nus sont moins abondants: onctueux, celui de Nanette Genoud. Il y a la femme pâle au bain de Marguerite Frey; d'Alice Bailly, un nu au sourire amer, qui repose parmi les feuillages; il y a un Guerzoni ample et riche.

Les natures mortes sont parfois d'un mauvais goût achevé: tournesols fanés — note importante de paysage, ou flacons de médicaments. Mais Marie-Isabelle Gignria place ses objets dans une chaude atmosphère mauve et de plantureuses roses de Noël sur fond sombre.

Passons aux aquarelles, pastels, dessins, eaux-fortes. Dans son *Parc*, Sophy Giauque, avec une fantaisie charmante au pastel, a placé une maison rose ombragée de verdure et un jet d'eau. Trudy Egender-Wintsch fait trôner, à Sanary, un kiosque au milieu de palmiers. De Germaine Hainard (aquarelle), des *Nuages à la montagne*; de Blanche Sarzeau, *Le soir à Tourette*; de Mme Hainard-Béchar, un dessin.

Parmi les eaux-fortes, encore une fois, beaucoup de forains, de cirques. Ou alors des sujets amusants: *Danseurs de corde*, cette *Fête foraine*, de Violette Diserens; *Les acrobates*, de Germaine Ernst, et cette délicieuse scène enfantine d'Ida Frölich, pleine de vie et de mouvement.

Les *Singes* (gravure sur bois) de Bertha Zürcher, valent d'être mentionnés. N'ayons garde de passer sans une halte devant la belle fresque de Mme Magnin-Damagnaz, dans la salle des arts décoratifs, ou devant le détail de vitrail de Mlle Marguerite Naville.

La sculpture.

Dans cette importante section, il n'y a pas moins d'une quinzaine de femmes, parmi lesquelles nous relevons le nom de Mme Gross-Fulpius, qui expose une figure juvénile et souriante. Morceaux de pierre où l'esprit façonne un être — il y a là certaines figures lourdes, écrasées dans la matière où elles sont travaillées.

D'Isabelle Audéoud, un buste d'homme qui a beaucoup de caractère; très bien ceux de Marguerite Bastian (entre autres, le conseiller national A. L., un bronze). Joli groupe en terre cuite d'Anna Baumann-Kienast, avec une patine antique. Martha Heer présente une tête de jeune